



Demandes en ligne d'autorisation ou d'avis à la Cnil (Service en ligne)

Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil)

Permet d'effectuer en ligne l'une des démarches suivantes :

- déclaration normale d'un fichier
- demande d'autorisation pour un traitement de données sensibles
- demande d'avis
- demande d'autorisation recherche médicale
- demande d'autorisation évaluation des pratiques de soins

Accéder au
service en ligne ↗
(<https://declarations.cnil.fr/declarations/declaration/accueil.action>)

Vérfifié le 14 juin 2019 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

PROFESSIONNELS

- Obligations en matière de protection des données personnelles (<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F24270>)

PARTICULIERS

- Vidéosurveillance de la voie publique et des lieux ouverts au public (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2517>)